

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022

INITIATION / LOISIRS

☐ INSCRIPTION

☐ RE-INSCRIPTION

INFORMATION PATINEUR

NOM		Prénom	
Licencié FFSG ? ☐ Oui ☐ Non	N° Licence :	☐ F	☐ M
☐ INITIATION 1h / semaine	☐ Mercredi	☐ Samedi	☐ INITIATION 2h / semaine
☐ LOISIRS 1h / semaine	☐ Mercredi	☐ Vendredi	☐ Samedi
☐ LOISIRS 2h / semaine	☐ Mercredi	☐ Vendredi	☐ Samedi
☐ BALLET OPEN			

Attention : le choix de la section pour votre enfant (artistique et/ou ballet) est déterminé en accord avec l'entraîneur principal et en fonction du niveau du patineur

HORAIRES / SEMAINE (hors vacances scolaires)

INITIATION 1h ou 2h	Mercredi 17h15 – 18h15 et / ou Samedi 13h15-14h15
LOISIRS JEUNES LOISIRS ADULTES 1h ou 2h	Mercredi 17h15 – 18h15 (max 12 p) et / ou Vendredi 19h-19h55 et / ou Samedi 12h15 – 13h15

Date & Lieu de Naissance :	Nationalité :
Adresse :	
EMAIL (en MAJUSCULE) obligatoire pour communications Club :	

PATINEUR MINEUR

Resp. légal : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur	
Nom	Tel (obligatoire) :
Prénom	

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour tous : ☐ Fiche d'inscription complétée ☐ Certificat médical qui couvre la saison de patinage – 07/20 à 06/21 ou Questionnaire médical ☐ 1 photo d'identité récente ☐ Totalité du paiement ☐ Justificatif de domicile de moins pour bénéficier de la réduction réservée aux Colombiens	Pour les <u>compétiteurs</u> artistiques et ballet : ☐ Tous les papiers mentionnés ci-contre + ☐ 1 photo supplémentaire ☐ Fiche attestation anti-dopage ☐ Attestation du médecin pour tout traitement pouvant être jugé comme dopant (asthme, allergies, etc...) et copie de l'ordonnance du traitement. ☐ Certificat médical autorisant les compétitions
---	---

PAIEMENT*				
Initiation 1h/semaine 350,00€ (1)	Initiation 2h/semaine 450,00€ (1)	Loisirs 1h/semaine 400,00€ (1)	Loisirs 2h/semaine 500,00€ (1)	Loisirs 2h/semaine +Ballet Open (1) 820,00€ + 450,00 € (2)
(1) Dont 100,00 € de licence & adhésion – (2) 450,00 € d'acompte pour les costumes et déplacements. Montant définitif confirmé après obtention des devis Réduction de 25,00€ sur l'adhésion pour les habitants de Colombes sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois				
Minimum 100,00€ à l'inscription. Maximum : 4 échéances - Date dernier paiement 12/2021. La totalité des paiements doit être remise avant le 1 ^{er} cours.				
Mode de paiement		☐ Paiement comptant	☐ Enfois	
☐ Chèques	☐ CB	☐ Espèces	☐ ANCV / Pass+ / PassSport	☐ Prélèvements
Versements	Montant	Date encaissement (fin de mois à partir d'octobre)	Banque	N° chèque
1^{er} versement (à l'inscription)	100€ minimum	Septembre 2021 (à l'inscription)		
2^{ème} versement		Octobre 2021		
3^{ème} versement		Novembre 2021		
4^{ème} versement		Décembre 2021		
Les chèques sont à établir à l'ordre de Colombes Sur Glace				

PRISE DE PHOTOS ET DE VIDEOS	
☐ Autorise	Colombes Sur Glace à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies ou
☐ N'autorise pas	des vidéos représentant mon enfant et/ou me représentant
Les photographies sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants : Publication dans une revue, ouvrage ou journal parlant du club, Publication pour une publicité, une affiche de gala, Présentation au public lors d'une manifestation (galas), Diffusion sur le site web Colombes Sur Glace, Diffusion sur les réseaux sociaux du club	
INTERVENTION CHIRURGICALE	
☐ Autorise	les responsables de Colombes Sur Glace à faire pratiquer tous soins médicaux et chirurgicaux
☐ N'autorise pas	en cas d'urgence sur mon enfant y compris l'anesthésie en cas d'opération urgente.

SIGNATURE	
J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de Colombes Sur Glace et m'engage à le suivre et le respecter.	
J'ai bien pris connaissance du fait que : « Les données recueillies par Colombes Sur Glace à l'occasion de la prise de licence peuvent faire l'objet d'un traitement par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) qui, conformément au Règlement Général sur Protection des Données (RGPD), me donne un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition. Les licenciés sont donc invités à se reporter sur le site fédéral à la rubrique RGPD pour l'exercice de leurs droits auprès de la FFSG. »	
Signature du représentant légal ou du patineur majeur, précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »	
Fait à :	le



***Nos tarifs incluent pour la saison :**

- Location de la Glace
- Coût salarial de nos entraîneurs diplômés, initiateurs, professeur de danse ou renforcement musculaire (pour les sections Ecole de Glace)
- Les entrées gratuites pour les patineurs du club aux compétitions organisées par Colombes Sur Glace à la patinoire Philippe Candeloro de Colombes
- Location des patins pour les sections Initiation et Loisirs
- Si ballet, inscription à une ou deux compétitions régionales (dans ce cas-là, une paire de patins blancs sera nécessaire)
- Entraînements de ballet sur glace pendant les vacances scolaires (pour les patineurs Ballet uniquement).

Nos tarifs n'incluent pas :

- Les inscriptions aux compétitions artistiques en France (à titre indicatif de 50€ à 70€ pour les compétitions régionales et nationales pour la saison 2021/2022) et les inscriptions aux compétitions internationales.
- Les déplacements des patineurs en compétition et ballet (pour les déplacements ballet, le tarif vous sera communiqué une fois les devis reçus)
- Les déplacements des coaches en compétition internationale
- L'entrée à la patinoire en séances publiques (tarif préférentiel proposé par la Mairie et affiché à la caisse de la patinoire)
- Les entraînements pendant les vacances scolaires pour les sections Initiation, Loisirs Jeunes et Loisirs Adultes.
- Les costumes de Ballet sur Glace
- La participation à l'achat des costumes du gala de fin de saison

Nota Bene :

- Les horaires présentés peuvent inclure une partie des temps de surfaçage nécessaires à la séance sur glace
- Toute saison commencée est due dans sa totalité.
- Le Club se réserve le droit de modifier les horaires d'entraînement en fonction du remplissage des groupes ou de contraintes non connues à ce jour.
- Le Club ne peut être tenu responsable de la fermeture de la patinoire pour des manifestations d'autres Clubs ou pour toutes raisons imprévues et non connues à ce jour. Ceci ne pourra donner lieu à remboursement ou compensation.
- Seules les inscriptions complètes (voir modalités d'inscriptions) donneront lieu à une prise de licence.